



Restauration du Stade Nautique d'Avignon

Envirobat BDM – Réhabilitation durable du patrimoine historique

Intervention

Ville d'Avignon

Mardi 23 mai 2023

La construction du Stade Nautique



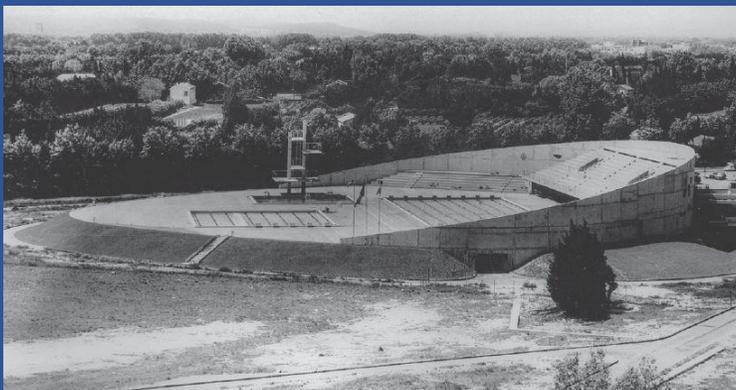


Historique de la construction du Stade Nautique

Dans les quinze années qui suivent la fin de la guerre, l'État mène une politique de grands travaux essentiellement axés sur la construction de logements à grande échelle.

À partir de 1960, s'impose la nécessité d'accompagner ces grands programmes de logements par des équipements publics à caractère sportif et culturel, équipements à vocation sociale, destinés au plus grand nombre.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la commande du Parc des Sports auprès des architectes André Remondet et Albert Conil. André Remondet, architecte de renom, grand prix de Rome, bénéficie d'une reconnaissance professionnelle nationale, Albert Conil exerce localement, sur un territoire plus restreint, mais ils ont en commun la réalisation de nombreux équipements publics ainsi que des compétences et une passion.

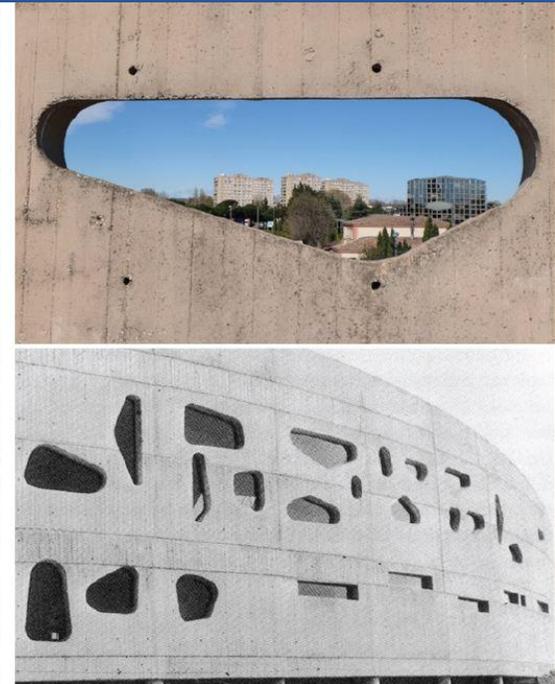
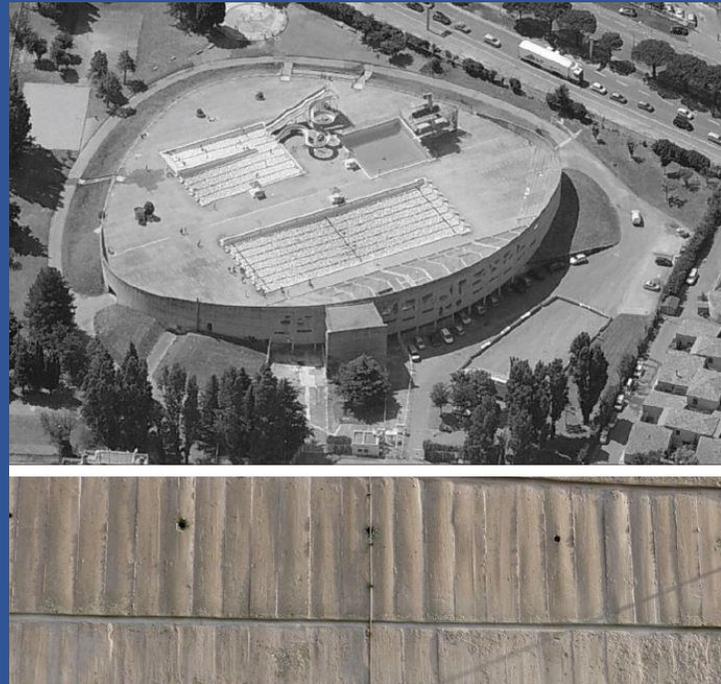


Ensemble, ils conçoivent un programme d'équipements comportant un stade d'une capacité de quatorze mille places, une piste d'athlétisme, des terrains de sports et un stade nautique d'envergure à vocation olympique. Il trouve sa place sur un terrain d'environ 13 hectares, à l'extrémité Est de la Zup, en périphérie, dans une zone vierge de toute construction, encore marquée par l'activité agricole.



Labélisation Architecture Contemporaine Remarquable

De cette association de spécialistes du béton, il en résulte un objet, quasi-monochrome, une figure autonome et singulière qui présente une dimension sculpturale à une échelle monumentale aux éléments formels très identifiables (un socle, des gradins, un mur d'enceinte courbe), et des éléments de ponctuation (une cage d'escalier, signal architectural venant rompre la symétrie et un plongeur, chef-d'œuvre structurel d'un ingénieur local).





Labélisation Architecture Contemporaine Remarquable

L'accent est mis sur l'exaltation du matériau, tant à travers ses qualités plastiques, sa vibration sous la lumière, béton teinté et coulé à la planche de la paroi courbe, béton désactivé des garde-corps et des dalles préfabriquées de la plage, que sa capacité à produire des formes riches et diverses, comme par exemple dans les formes organiques des percements de la paroi courbe.



Si les qualités intrinsèques de cette architecture demeurent valides, vivantes, à travers la monumentalité *majestueuse* de sa forme, la qualité plastique de sa peau, l'intelligence du signal constitué par la cage d'escalier et jusqu'à la ponctuation savante du plongeur, l'offre fonctionnelle, spatiale et ludique ne correspond plus aux attentes et au niveau d'exigence du plus large public, pas plus qu'aux normes et règlements en vigueur.

Une intervention lourde de réhabilitation était donc nécessaire, en ménageant toutefois les caractéristiques qui en ont fait un objet mémoriel, dans le sens d'un objet qui transmet une mémoire, et qui ont justifié sa reconnaissance à travers l'attribution du **label patrimoine remarquable du XXe siècle**.

Un Projet de réhabilitation très ambitieux



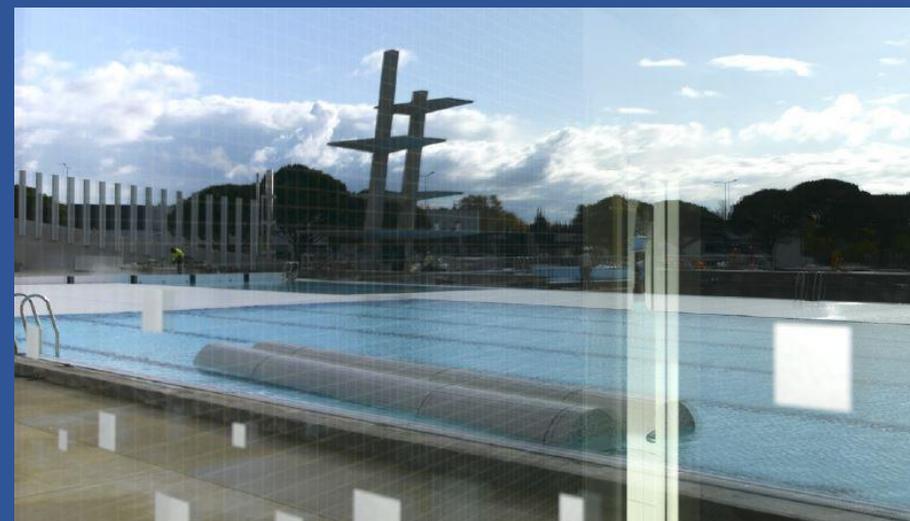
Un Travail partenarial

Afin de respecter l'architecture de ce bâtiment, classé patrimoine remarquable du XX^e siècle, la Ville d'Avignon s'est rapprochée de la DRAC et de l'UDAP.

Une transformation conçue dans le plus grand respect de l'existant



- Les architectes du projet ont donc pris le parti d'aborder le projet de réhabilitation du Stade Nautique d'Avignon en appliquant comme point de départ du projet la conservation des structures du bâtiment existant et l'intégration de la totalité des surfaces à l'intérieur des volumes disponibles.
- Le projet ne nécessite aucune construction nouvelle et les extensions sont très limitées (solarium sous le gradin en débord de 1,60m) ainsi il ne dénature pas le parti architectural initial.
- De plus, le bâtiment a été appréhendé dans son contexte culturel par la prise en considération de documents d'archives en cherchant à comprendre le parti architectural des concepteurs tel qu'il pouvait s'exprimer à leur époque.
- Aucune modification n'a été décidée sans avoir préalablement évalué les effets négatifs sur l'édifice historique. Les ajouts proposés ne changent pas la structure d'une manière irréversible : enveloppe rapportée contre l'escalier Chambord, auvent léger autoporté, couverture légère des gradins pour protéger l'ouvrage.
- La trame constructive existante a également été respectée à quatre exceptions près : la modification des escaliers entre le RDC et les plages, la suppression d'une volée de l'escalier Chambord, la création des ascenseurs et de deux volumes au droit des gradins Est et Ouest.
- Le parti architectural accentue la monumentalité de la façade elliptique si caractéristique du projet. A la fois fonctionnelle et plastique, l'intervention se place avec respect en retrait des lignes sculpturales de la façade en béton, pour la mettre en valeur. Plus contemporaine elle permet de mettre en cohérence l'équipement avec l'évolution urbaine autour du bâtiment, côté parvis, en limite des tiers et du côté des plages végétales.
- La façade rénovée du stade nautique souligne l'échelle monolithique du voile courbe en béton brut pour signifier l'entrée de l'équipement depuis l'espace public. Par la simplicité des volumes et la rigueur des lignes, la façade reste fidèle au « minimalisme » du projet original tout en affirmant une esthétique nouvelle avec ses lames brise-vent en couronnement et les façades à double-peau du rez-de-chaussée



Le projet et sa philosophie



« On a optimisé l'utilisation du bâtiment existant, très beau, très original. Il fallait le magnifier. On fait rentrer 100 % du programme en utilisant l'intégralité des surfaces disponibles, sans construire d'extensions. C'est comme faire rentrer un 46 dans une chaussure en 41... sauf qu'on n'aura pas mal aux pieds les 10 années à venir ! On transforme la destination d'usage de certains locaux, on crée deux patios dans l'ancien sous-sol avec de la lumière naturelle pour la partie fitness et musculation, on conserve la salle de boxe sous les gradins. L'escalier monumental devient l'entrée principale du bâtiment, on conserve bien sûr le plongeur (pas son utilisation, trop dangereuse) : des signaux architecturaux forts qu'il fallait garder. On crée aussi un parvis d'accueil et on réhabilite la façade en béton. »



Six nouveaux dispositifs architecturaux



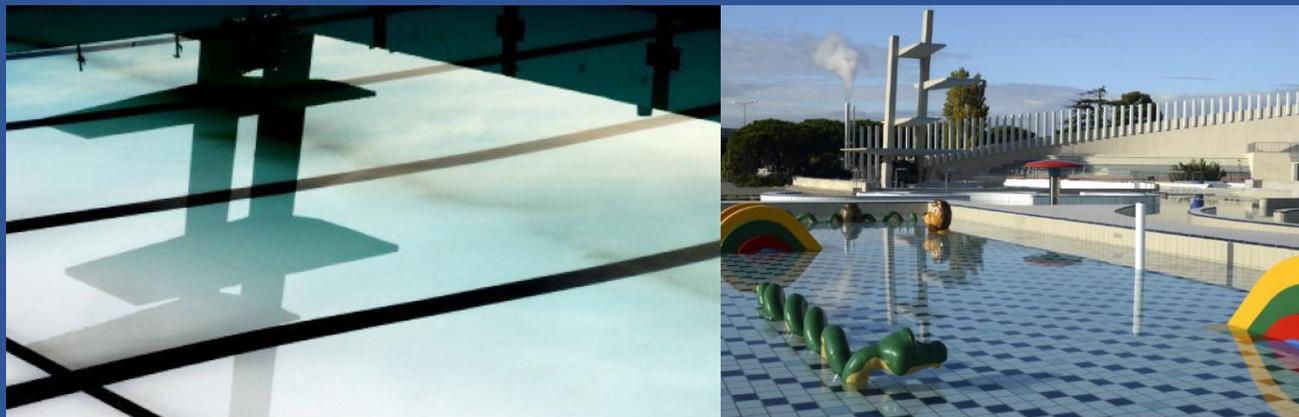
- Fermeture de l'escalier Chambord où s'organisent l'entrée et les circulations verticales : façade à double peau habillée par des panneaux métalliques micro perforés.
- Création d'un large auvent d'accueil sur lequel aboutit le parvis du Stade Nautique : structure métallique minimaliste.
- Couronnement du voile courbe par la mise en place de lames verticales brise-vent.
- Couverture des gradins supérieurs pour protéger le bâtiment et mettre en place des capteurs solaires : étanchéité, isolation thermique, pérennité de la construction, énergies renouvelables.
- Reconquête de surfaces de locaux techniques pour déployer des usages nouveaux : optimisation des surfaces, découverte de volumes singuliers sous les gradins, évolution des usages.
- Ouverture de deux patios pour éclairer naturellement les locaux créés au rez-de-chaussée : intégration de jardins, agrément des plages, lumière naturelle.



Les bassins



Les 3 bassins extérieurs existants sont tous réhabilités et reconfigurés pour répondre aux nouveaux usages d'un équipement aquatique de 1er ordre.



Une transformation architecturale réalisée dans le profond respect du patrimoine.

Le Nouveau Stade Nautique d'Avignon devient ainsi un équipement sportif et ludique de toute dernière génération accessible à tous.



Des aménagements ludiques



- Le bassin ludique est quant à lui totalement redessiné dans son emprise actuelle pour créer quatre zones bien distinctes et adaptées aux différents publics :
- Une pataugeoire animée par des jeux colorés et des animaux ludiques favorisant les plaisirs de l'eau, les glissades sur petits toboggans et les manipulations et effets interactifs ;
- Une zone de boue à vagues généreuse et sécurisée ;
- Autour du bassin à vagues, une rivière à courant avec un tracé elliptique permet de créer un mouvement d'eau régulier et sécurisant avec un minimum de buses d'injection ;
- Une zone aqua ludique accessible au plus grand nombre et munie de nombreux dispositifs de relaxation : deux cascades cols de cygne, une fontaine, des assises droites à jets massants, deux zones de banquettes à bulles, également massantes, à chaque extrémité, et en partie centrale deux jacuzzis et un bain à remous.

Confort des installations



La réhabilitation du stade nautique permet de traiter les problématiques de l'existant et d'améliorer le confort des utilisateurs.

Pour minimiser les effets du Mistral au niveau des plages minérales, des brise-vents appuyés contre le voile courbe cassent les effets de « rouleaux » que génère la forme plongeante du voile béton. Ils apportent aussi de l'ombre le matin côté Est et l'après-midi côté Ouest.

Pour atténuer les nuisances sonores et visuelles induites par la présence de la route de Marseille, une butte de protection plantée est créée à l'Ouest et au Sud autour des plages végétales.

Pour apporter de la lumière au rez-de-chaussée, deux patios sont créés au niveau des plages végétales. La lumière naturelle arrive ainsi vers les nouveaux vestiaires, auparavant très sombres, et vers les espaces de remise en forme du rez-de-chaussée, rendant ainsi ces espaces très agréables à vivre.

Le confort des utilisateurs passe également par la volonté de largement végétaliser l'équipement. Ainsi, les plages végétales prennent une place prépondérante. Elles sont recouvertes de nombreuses espèces méditerranéennes adaptées à l'environnement local telles que des chênes verts, des agaves ou encore de la lavande.



Maîtrise des dépenses énergétiques et mise en valeur du végétal

Paroles de Luis Reggiardo, architecte, Cabinet Soho Atlas Architecture

« On ne détruit pas, on ne reconstruit pas, on utilise la matière existante : une vraie économie ! Puis, on remet à niveau l'enveloppe thermique en isolant les façades par l'intérieur, pour préserver la ligne architecturale, en conformité avec les exigences énergétiques actuelles. Les gradins seront recouverts par une toiture avec des panneaux solaires pour la production d'eau chaude. Les gradins latéraux resteront en solarium, accessibles depuis les plages. On récrée aussi un écrin végétal avec des plantations méditerranéennes, et on plante une butte pour l'intimité et l'acoustique. »



« Ce bassin nordique de 50 m ne nécessite pas de nouvelles constructions, ni de système de chauffage puisqu'en extérieur ! On utilise l'énergie de la nappe phréatique, avec des pompes à chaleur, en le couvrant thermiquement le soir. On crée aussi une véranda pour un solarium d'hiver et un couloir de nage jusqu'au bassin. Il ne sera pas homologué pour les compétitions, car le choix a été de le rendre très polyvalent avec au démarrage une faible profondeur (0,90 mètres) pour les apprentis nageurs jusqu'à 1,80 m pour les plus expérimentés. On a voulu garder cette utilisation pour tous : le bassin sert à nager et à s'entraîner. »

« Le 2e bassin de plongeon très profond est conservé, un rocher pour sauter sera installé, ainsi qu'un mur d'escalade. Il y aura un 3e bassin de loisirs avec rivière à courant, arbre à seaux d'eau, assise massante, pataugeoire... Sans compter les jets d'eau, des plages en béton désactivé renouvelées, du mobilier, des ombrières, un arbre à vent, notre petit manifeste pédagogique... Il y aura aussi un espace bien-être humide (avec sauna, hammam, puits d'eau froide...) et un bar-restauration ».

Financement / Calendrier des travaux



Calendrier

Pose 1er pierre : novembre 2018
Inauguration équipement : 14 décembre 2019
soit 13 mois de travaux

Financement

18,4 M d'€ TTC de travaux dont
11,54 M d'€ HT de la Ville
3,5 M d'€ de l'État
dont 750 000 € de l'Agence Nationale du Sport
via la Fédération Française de Natation
230 000 € de l'ADEME

AVIGNON
Ville d'exception



Merci pour votre attention

AVIGNON
Ville d'exception